



HAUTE AUVERGNE

Artisans du changement environnemental



AMPHIBIENS

ESPACE NATUREL SENSIBLE DES ZONES HUMIDES DU BASSIN DE SAINT-PAUL

Synthèse des inventaires 2021-2023



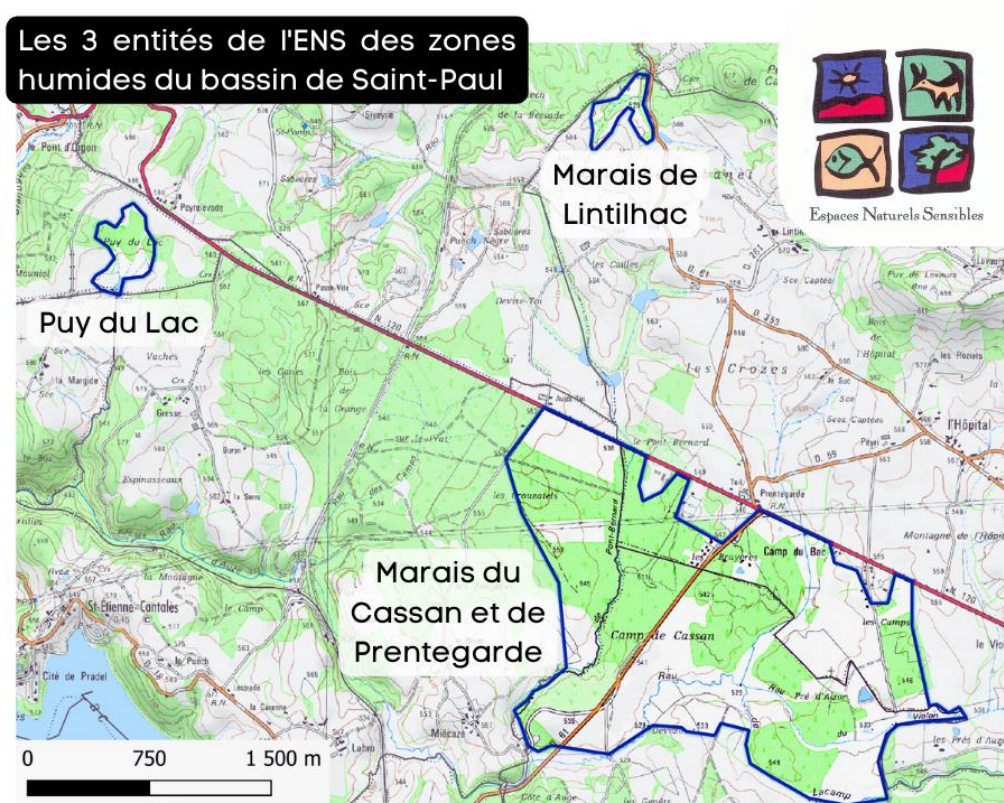
Espaces Naturels Sensibles



L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DES ZONES HUMIDES DU BASSIN DE SAINT-PAUL

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont des sites reconnus à l'échelle départementale pour leur richesse écologique, géologique et/ou paysagère. Ils font l'objet d'un plan de gestion afin de répondre au double objectif de préservation de la biodiversité et d'ouverture au public.

L'ENS des zones humides du bassin de Saint-Paul réunit 3 entités reconnues pour abriter une grande diversité de milieux et d'espèces de grand intérêt : le Marais du Cassan et de Prentegarde, le Marais de Lintilhac et le Puy du Lac.



En 2021-2023, le CPIE Haute-Auvergne a été missionné pour améliorer les connaissances sur les Amphibiens de l'ENS :

- Sur le Marais de Lintilhac et le Puy du Lac, l'objectif était d'acquérir une connaissance du peuplement batrachologique, étant donné l'absence d'études antérieures.
- Sur le Marais du Cassan et de Prentegarde, l'objectif était de poursuivre le suivi en place depuis 2012 sur le secteur du pré d'Alzor pour étudier l'évolution des populations dans le temps.



Puy du Lac

LES AMPHIBIENS : BIO-INDICATEURS DES ÉCOSYSTÈMES

Les Amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons et salamandres) sont des animaux qui ont la particularité d'utiliser à la fois des **milieux aquatiques et des milieux terrestres** dans leur cycle de vie.

Particulièrement sensibles aux perturbations de leur environnement, les Amphibiens sont reconnus comme des **bio-indicateurs de la qualité des écosystèmes et de la ressource en eau**.

Améliorer les connaissances sur les Amphibiens permet de mieux les prendre en compte dans la gestion de l'ENS, et ainsi favoriser la conservation de leurs milieux de vie et des autres espèces qu'ils abritent.



Crapaud calamite

Crapaud commun / épineux

Alyte accoucheur

Grenouilles vertes

Salamandre tachetée



9 espèces toutes protégées

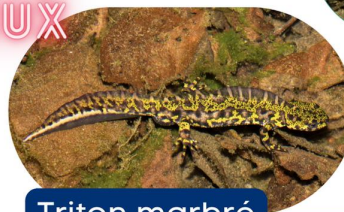
Ces 9 espèces ont été observées sur le Marais du Cassan, et la majorité d'entre elles ont également été notées sur le Puy du Lac et le Marais de Lintilhac, ou à proximité.

Grenouille rousse

Triton palmé



FORTS ENJEUX



Grenouille agile

Triton marbré

Moins fréquente que la Grenouille rousse avec qui la distinction est difficile, l'ENS accueille une belle population de Grenouille agile qu'il est important de préserver. C'est une espèce assez discrète que l'on repère surtout grâce à ses pontes dans les mares. Elle est classée quasi-menacée sur la Liste rouge d'Auvergne.

Présent sur le Marais du Cassan et de Prentegarde et au Puy du Lac, le Triton marbré se reproduit dans les mares au printemps mais vit sur terre le reste de l'année : le bocage est son domaine, il aime trouver refuge dans les haies ou les petits bosquets qu'il est important de préserver. Il est aussi classé quasi-menacé sur la Liste rouge d'Auvergne.



Le changement climatique crée des **assecs de plus en plus sévères et précoces** dommageables pour les milieux humides et la biodiversité qu'ils abritent.

Cela concerne notamment les Grenouilles rousses qui pondent en fin d'hiver dans les prairies temporairement inondées. Bien que leur cycle soit rapide, les têtards n'ont pas toujours le temps de finir leur développement pour être en capacité de s'affranchir du milieu aquatique lorsque les prairies s'assèchent.

Les tritons, se reproduisant dans les mares mais ayant un cycle plus long, sont aussi impactés. L'été, certaines mares s'assèchent alors que ce n'était pas le cas auparavant : la reproduction échoue alors, et petit à petit la population semble se réduire.

Le changement climatique a aussi pour effet d'accroître les **problèmes de qualité de l'eau** avec l'augmentation des épisodes de chaleur propices au développement des algues.



Ruisseau du Violon



Marais de Lintilhac



Mare (Pré d'Alzor)

murets
zone humide
mare
haies
ruisseau
gouille
prairie
forêt
étang



Quelques pistes pour préserver la ressource en eau et la biodiversité qui en dépend sur l'ENS :

- Maintenir et/ou retrouver une **hydrologie fonctionnelle** : renaturation des cours d'eau, suppression des systèmes de drainage, etc.
- **Créer et restaurer des sites de reproduction** fonctionnels pour les Amphibiens : creuser des zones plus profondes dans les mares et les parties inondables des prairies. L'objectif est de maintenir des zones en eau plus longtemps et ainsi permettre aux espèces d'accomplir la totalité de leur cycle de reproduction.
- **Améliorer la qualité de l'eau** notamment en lien avec les pratiques agricoles via la réduction des apports de matières nutritives (réduction des intrants ; et pour le bétail : mise en défens et aménagement d'abreuvoirs afin d'éviter le piétinement et les déjections animales dans l'eau).

L'espace naturel sensible des zones humides du bassin de Saint-Paul en quelques chiffres



4 Communes concernées

Lacapelle-Viescamp
Laroquebrou
Saint-Etienne-Cantalès
Saint-Paul-des-Landes

410 Hectares

19 Milieux naturels rares et protégés au niveau européen

9 Espèces d'Amphibiens

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Le bilan complet de l'étude Amphibiens est disponible auprès du CPIE Haute-Auvergne.

FINANCEMENT



MAÎTRISE D'OUVRAGE



Mairie - 15150 Saint-Etienne-Cantalès
Tél. : 04 71 46 31 40
Courriel : sivu.auze-ouest-cantal@laposte.net

ETUDES, ANIMATION



Château Saint-Etienne 15000 Aurillac
Contact : Evéa Mautret (Tél. : 04 71 48 49 09 -
courriel : evea.mautret@cpie15.fr)
www.cpie15.com

GESTION, ANIMATION



8 route de Rachaldrat, Chalinargues
15170 Neussargues-en-Pinatelle
Contact : Christophe Grèze (Tél. : 04 71 20 77 20
- courriel : christophe.greze@cen-auvergne.fr)
www.cen-auvergne.fr